

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS

Numéro SIRET : 20003619200017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : SYNDICAT MIXTE ETUDE PROGRAMMATION DU PNR

ANNEE 2018

SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS - 77 - SYNDICAT MIXTE ET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	260 009,35
	260 009,35	229 261,70
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)
		(si excédent)
		30 747,65
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	260 009,35
		260 009,35

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	19 313,70
	19 313,70	21 322,30
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
		(si solde positif)
		2 008,60
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	21 322,30
		21 322,30
	TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (4)	281 331,65
		281 331,65

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS - 77 - SYNDICAT MIXTE DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	323 539,00	0,00	147 646,65	147 646,65	147 646,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00	0,00	102 449,00	102 449,00	102 449,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses de gestion courante		338 539,00	0,00	255 095,65	255 095,65	255 095,65
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		339 639,00	0,00	256 195,65	256 195,65	256 195,65
023	Virement à la section d'investissement (5)	6 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			1 813,70	1 813,70	1 813,70
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 000,00		3 813,70	3 813,70	3 813,70
TOTAL		345 639,00	0,00	260 009,35	260 009,35	260 009,35

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

260 009,35

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	323 236,10	0,00	227 448,00	227 448,00	227 448,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		323 236,10	0,00	227 448,00	227 448,00	227 448,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		323 236,10	0,00	227 448,00	227 448,00	227 448,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			1 813,70	1 813,70	1 813,70
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				1 813,70	1 813,70	1 813,70
TOTAL		323 236,10	0,00	229 261,70	229 261,70	229 261,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

30 747,65

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

260 009,35

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 000,00
--	----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS - 77 - SYNDICAT MIXTE ET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	16 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			1 813,70	1 813,70	1 813,70
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			1 813,70	1 813,70	1 813,70
	TOTAL	16 000,00	0,00	19 313,70	19 313,70	19 313,70

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 008,60
---	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 322,30
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 000,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 000,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 008,60	0,00	2 008,60	2 008,60	2 008,60
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 008,60	0,00	2 008,60	2 008,60	2 008,60
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 008,60	0,00	17 508,60	17 508,60	17 508,60
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	6 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			1 813,70	1 813,70	1 813,70
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 000,00		3 813,70	3 813,70	3 813,70
	TOTAL	16 008,60	0,00	21 322,30	21 322,30	21 322,30

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 322,30
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 000,00
--	-----------------

**SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS - 77 - SYNDICAT MIXTE ET**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	147 646,65		147 646,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	102 449,00		102 449,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 813,70	1 813,70
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 000,00	2 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	256 195,65	3 813,70	260 009,35

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 009,35
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 813,70	1 813,70
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	8 000,00	0,00	8 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	9 500,00	0,00	9 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	17 500,00	1 813,70	19 313,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 008,60
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 322,30
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	227 448,00		227 448,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 813,70	1 813,70
	Recettes de fonctionnement - Total	227 448,00	1 813,70	229 261,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	30 747,65
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 009,35
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	15 500,00	0,00	15 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		1 813,70	1 813,70
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 000,00	2 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	15 500,00	3 813,70	19 313,70

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 008,60
-----------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 322,30
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS - 77 - SYNDICAT MIXTE ET

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	323 539,00	147 646,65	147 646,65
60612	Énergie - Électricité	600,00	600,00	600,00
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	700,00	700,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	2 500,00	2 500,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	1 000,00	1 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance		700,00	700,00
6161	Assurance multirisques	1 500,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	185 839,00	103 746,65	103 746,65
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation		500,00	500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	600,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés		6 000,00	6 000,00
6237	Publications	15 000,00	2 500,00	2 500,00
6238	Divers		6 500,00	6 500,00
6256	Missions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	3 600,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	700,00	700,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	88 000,00	3 500,00	3 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00	102 449,00	102 449,00
6218	Autre personnel extérieur		64 000,00	64 000,00
64138	Autres indemnités	10 000,00	38 449,00	38 449,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6532	Frais de mission	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		338 539,00	255 095,65	255 095,65
66	Charges financières (b)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	100,00	100,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	100,00	100,00	100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		339 639,00	256 195,65	256 195,65
023	Virement à la section d'investissement	6 000,00	2 000,00	2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		1 813,70	1 813,70
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles		1 813,70	1 813,70
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 000,00	3 813,70	3 813,70
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 000,00	3 813,70	3 813,70
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		345 639,00	260 009,35	260 009,35

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

RESTES A REALISER 2017 (11)	+	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	260 009,35

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS - 77 - SYNDICAT MIXTE ET

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	323 236,10	227 448,00	227 448,00
7472	Régions	200 000,00	177 823,00	177 823,00
7473	Départements	50 000,00	0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	64 507,00	43 940,95	43 940,95
74751	GFP de rattachement	8 729,10	5 684,05	5 684,05
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		323 236,10	227 448,00	227 448,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		323 236,10	227 448,00	227 448,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		1 813,70	1 813,70
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a		1 813,70	1 813,70
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			1 813,70	1 813,70
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		323 236,10	229 261,70	229 261,70

+	RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	30 747,65
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 009,35

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 000,00	8 000,00	8 000,00
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	8 000,00	8 000,00
2087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à di	7 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 000,00	9 500,00	9 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2184	Mobilier	2 000,00	5 500,00	5 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		16 000,00	17 500,00	17 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		16 000,00	17 500,00	17 500,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		1 813,70	1 813,70
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		1 813,70	1 813,70
13912	Régions		1 813,70	1 813,70
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			1 813,70	1 813,70
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 000,00	19 313,70	19 313,70

+	
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	2 008,60
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 322,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS - 77 - SYNDICAT MIXTE ET B 2018

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 000,00	15 500,00	15 500,00
1312	Régions	8 000,00	15 500,00	15 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 000,00	15 500,00	15 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	2 008,60	2 008,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 000,00	2 008,60	2 008,60
Total des recettes financières		2 000,00	2 008,60	2 008,60
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		10 000,00	17 508,60	17 508,60
021	Virement de la section de fonctionnement	6 000,00	2 000,00	2 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		1 813,70	1 813,70
28051	Concessions et droits similaires		1 432,50	1 432,50
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		381,20	381,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 000,00	3 813,70	3 813,70
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		6 000,00	3 813,70	3 813,70
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		16 000,00	21 322,30	21 322,30

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 322,30
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
Equipements municipaux (2)		17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	1 813,70											1 813,70
Total dépenses de l'exercice	1 813,70	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 313,70
RAR N-1 et reports	0,00	2 008,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 008,60
Total cumulé dépenses d'investissement	1 813,70	19 508,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 322,30
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 822,30	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 322,30
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	3 822,30	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 322,30

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 813,70	258 195,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 013,35
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 813,70	258 195,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 013,35
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 813,70	227 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 261,70
RAR N-1 et reports	0,00	30 747,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 747,65
Total cumulé recettes de fonctionnement	1 813,70	258 195,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 013,35

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	1 813,70	19 508,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 322,30
	Dépenses réelles	0,00	19 508,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 508,60
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	0,00	2 008,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 008,60
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	2 008,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 008,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
2184	Mobilier	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
	Dépenses d'ordre	1 813,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 813,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813,70
13912	Régions	1 813,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813,70

RECETTES

	Total recettes d'investissement	3 822,30	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 322,30
	Recettes réelles	2 008,60	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 508,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 008,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 008,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 008,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 008,60
13	Subventions d'investissement	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
1312	Régions	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
	Recettes d'ordre	1 813,70	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 822,30
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 813,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813,70
28051	Concessions et droits similaires	1 432,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 432,50
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	381,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	381,20

FONCTIONNEMENT



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

	IV
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES													
	Total dépenses de fonctionnement	1 813,70	258 195,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 009,35
	Dépenses réelles	0,00	258 195,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258 195,65
011	Charges à caractère général	0,00	147 646,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 646,65
60612	Energie - Electricité	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6064	Fournitures administratives	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6161	Assurance multirisques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	103 746,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 746,65
6182	Documentation générale et technique	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6237	Publications	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6238	Divers	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6256	Missions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6257	Réceptions	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	102 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 449,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	38 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 449,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
652	Frais de mission	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
66	Charges financières	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	Dépenses d'ordre	1 813,70	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 813,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 813,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813,70
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	1 813,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813,70
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	1 813,70	258 195,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 009,35
	Recettes réelles	0,00	258 195,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258 195,65
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	30 747,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 747,65
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	30 747,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 747,65
74	Dotations, subventions et participations	0,00	227 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 448,00
7472	Régions	0,00	177 823,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 823,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	43 940,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 940,95
74751	GFP de rattachement	0,00	5 684,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 684,05
	Recettes d'ordre	1 813,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813,70
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 813,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813,70
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	1 813,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813,70

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 813,70	258 195,65	260 009,35
Dépenses de l'exercice	1 813,70	258 195,65	260 009,35
011 Charges à caractère général	0,00	147 646,65	147 646,65
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	102 449,00	102 449,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	2 000,00	2 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 813,70	0,00	1 813,70
65 Autres charges de gestion courante	0,00	5 000,00	5 000,00
66 Charges financières	0,00	1 000,00	1 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	100,00	100,00
RECETTES TOTALES (2)	1 813,70	258 195,65	260 009,35
Recettes de l'exercice	1 813,70	227 448,00	229 261,70
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 813,70	0,00	1 813,70
74 Dotations, subventions et participations	0,00	227 448,00	227 448,00
Restes à réaliser - reports	0,00	30 747,65	30 747,65
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	30 747,65	30 747,65

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la collectivité	
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	258 195,65
Dépenses de l'exercice	258 195,65
011 Charges à caractère général	147 646,65
012 Charges de personnel et frais assimilés	102 449,00
023 Virement à la section d'investissement	2 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
65 Autres charges de gestion courante	5 000,00
66 Charges financières	1 000,00
67 Charges exceptionnelles	100,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS - 77 - SYNDICAT MIXTE ETUDE PROGRAMMATION DU F BP 2018

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la collectivité	
RECETTES TOTALES (2)	258 195,65
Recettes de l'exercice	227 448,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
74 Dotations, subventions et participation	227 448,00
Restes à réaliser - reports	30 747,65
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	30 747,65

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 813,70	19 508,60	21 322,30
Dépenses de l'exercice	1 813,70	17 500,00	19 313,70
Non individualisées en opérations	1 813,70	17 500,00	19 313,70
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	1 813,70	0,00	1 813,70
20 Immobilisations incorporelles	0,00	8 000,00	8 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	9 500,00	9 500,00
Restes à réaliser - reports	0,00	2 008,60	2 008,60
Non individualisées en opérations	0,00	2 008,60	2 008,60
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	2 008,60	2 008,60
RECETTES TOTALES (2)	3 822,30	17 500,00	21 322,30
Recettes de l'exercice	3 822,30	17 500,00	21 322,30
Non affectées aux opérations	3 822,30	17 500,00	21 322,30
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	2 000,00	2 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	1 813,70	0,00	1 813,70
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 008,60	0,00	2 008,60
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	15 500,00	15 500,00

Sous-fonction 02	
020	Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (2)	19 508,60
Dépenses de l'exercice	17 500,00
Non individualisées en opérations	17 500,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00
20 Immobilisations incorporelles	8 000,00
21 Immobilisations corporelles	9 500,00
Restes à réaliser - reports	2 008,60
Non individualisées en opérations	2 008,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS - 77 - SYNDICAT MIXTE ETUDE PROGRAMMATION DU F BP 2018

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
IV	A1.2

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	2 008,60
RECETTES TOTALES (2)	17 500,00
Recettes de l'exercice	17 500,00
Non affectées aux opérations	17 500,00
021 Virement de la section de fonctionnement	2 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	15 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	1 813,70	1 813,70
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	1 813,70	1 813,70
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 813,70	1 813,70
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 813,70	0,00	D001 2 008,60	3 822,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

SMEP DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS - 77 - SYNDICAT MIXTE ET B 2018

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 813,70	III 3 813,70
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		3 813,70	3 813,70
28051	Concessions et droits similaires	1 432,50	1 432,50
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	381,20	381,20
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 000,00	2 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 813,70	0,00	0,00	2 008,60	5 822,30

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 822,30
Ressources propres disponibles	IV 5 822,30
Solde	V = IV - II (6) + 2 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV
B1.2

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 227 448,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 4511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

